

# 3G : Orange dope son réseau mobile pour les professionnels

En plein développement, la mobilité est indispensable à nombre d'activité professionnelles. Dans ce cadre, les conditions d'exercice de cette mobilité sont parfois cruciales. Outre l'équipement matériel, généralement un PC portable et les logiciels de communication adéquates, l'efficacité d'une solution mobile repose sur **la qualité du réseau de communication** qui la soutient.

C'est dans ce cadre que France Télécom annonce ses évolutions à venir. Ainsi, la filiale de l'opérateur Orange Business Services s'apprête à doubler le débit de son réseau 3G+. Le HSDPA du réseau mobile passera ainsi **de 7,2 Mbit/s en réception à 14,4 Mbit/s**, annonce l'opérateur. Un email doté d'une pièce jointe de 1 Mo sera ainsi téléchargé en à peine une seconde selon ces débits théoriques maximum. Un fichier de 5 Mo mettra 3 secondes à être téléchargé.

La mise à niveau du réseau s'effectuera progressivement tout au long du semestre. Les **douze plus grandes agglomérations** (Bordeaux, Grenoble, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulon et Toulouse) bénéficieront du nouveau débit. Le quartier (d'affaires) de La Défense à Paris sera la première à en profiter. L'opérateur poursuivra ses travaux d'évolution de son réseau sur le second semestre.

Ces nouveaux débits permettront de bénéficier de **services de nouvelle génération** tels que la vidéoconférence ou le travail collaboratif à distance dans un confort d'utilisation inégalé. En attendant les 100 Mbit/s du LTE (long Term Evolution) ou 4G (voire les [84 Mbit/s](#) en 3G d'Ericsson pour 3 Scandinavia), la 3G++ d'Orange sera ce qui se fera de mieux pour approcher le confort du Wifi des bureaux mais en mobilité. Et se passer, par exemple, des onéreux services de connexion proposés dans les infrastructures hôtelières.

Le nouveau réseau s'accompagne de **deux nouveaux forfaits professionnels** Business Everywhere. Le premier propose une formule ajustable grâce à une option «optima» qui garantit un ajustement automatique de la facture sur la base de quatre paliers différents selon l'usage, ainsi qu'un plafond des dépenses pour le palier illimité. Lequel est limité à 5 Go pour le forfait ajustable et, bizarrement, à seulement 3 Go pour le second forfait dit «illimité».

Au-delà de ce plafond, Orange se réserve le droit de limiter le débit jusqu'à la fin du mois en cours. Ces deux forfaits sont respectivement proposés à partir de 11 euros HT (pour 15 Mo par ligne), et 39 euros HT par ligne. Orange justifie ce positionnement tarifaire en expliquant que le premier forfait, ajustable donc, répond à une demande ponctuelle, y compris de forte consommation, tandis que le second inscrit les usages dans la durée. Il n'en reste pas moins que les tarifs sont indiqués en regard d'un **engagement de 24 mois** dans les deux cas.

A ce jour, Orange annonce couvrir **87 % de la population en 3G/3G+** (99 % en 2G) contre 81 et 80 % pour ses concurrents respectifs SFR et Bouygues Telecom. Mais **la filiale mobile de France Télécom est en retard sur ses obligations de couverture** (comme SFR d'ailleurs). Avant fin 2011, donc avant la libération des fréquences de la télévision analogique, Orange devra avoir couvert 98 % de la population en très haut débit mobile. En attendant de pouvoir répondre à ses obligation,

Orange améliore la qualité de son réseau. Une stratégie visant à fidéliser et attirer de nouveaux utilisateurs.